

Ce choix d'habilitation est uniquement fondé sur les réponses aux questions posées par le logiciel Habilitio.  
A bientôt sur [Habilitio](#) et sur le site [MvFormateur](#)

Votre titre d'habilitation devrait être : B0/H0V/BF-HF/BE manœuvre

Durée de la formation : 2 jours soit 14H + 1 jour pour l'obtention du titre AIPR opérateur

**B0/H0V** : Cette combinaison de titre permettra à son titulaire de réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique basse et haute tension (BT, HT)

**BF-HF** : Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation, d'un ouvrage ou de canalisations enterrées (BT,HT)

**BE manœuvre** permet à son titulaire de :

1. D'actionner une commande, mettre hors ou sous tension un équipement, une installation
2. Réenclencher un relais thermique, un disjoncteur, une protection à la suite d'un dysfonctionnement
3. Seul le domaine de tension TBT et BT est concerné par cette habilitation

Toutes autres actions électriques est interdite

**AIPR opérateur** : L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

Les documents que votre entreprise doit vous remettre sont :

Le titre d'habilitation, une autorisation permanente ou temporaire, une fiche de procédure de manœuvre

Les EPI indispensables sont :

Visière anti-arc, gant d'électricien, éventuellement un tapis isolant

Voici un lien de fournisseur : <http://www.catuelec.com/>

Responsable de la demande		
Nom de l'Entreprise		
Adresse de l'entreprise		
Contact téléphonique		
Contact téléphonique mobile		
Contact mail		

Responsable de la demande		
Nom de l'Entreprise		
Adresse de l'entreprise		
Contact téléphonique		
Contact téléphonique mobile		
Contact mail		